

Solidarité – Tempête Alex :
le Département du Puy-de-Dôme propose une aide d’urgence de 100 000 €
au département des Alpes-Maritimes

Alors que le bilan est encore incertain, face aux dégâts considérables causés par cette tempête aux conséquences sans précédent, le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Jean-Yves GOUTTEBEL, l’exécutif et les élus, tiennent à exprimer leur profonde solidarité au Département des Alpes-Maritimes touché par cette catastrophe.

En premier lieu, le Président adresse ses sincères condoléances aux familles endeuillées directement touchées, et son profond soutien à toutes les personnes sinistrées qui ont vu leur quotidien dévasté par cette tempête.

Les moyens à mobiliser sont considérables pour apporter le soutien nécessaire aux sinistrés et reconstruire les routes, les ponts, les infrastructures... aussi, **le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme propose de soumettre au vote de la prochaine Assemblée, une aide exceptionnelle de 100 000 € pour participer à l’effort national commun de soutien au Département des Alpes-Maritimes.**

« Il est de notre devoir, devant tant de désastre et de désolation de nous montrer solidaire face à cette catastrophe. La proximité et la solidarité sont les jalons qui balisent le chemin de la fraternité, et c’est le fondement de notre engagement, en tant que Conseil départemental. » commente Jean-Yves GOUTTEBEL.